

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37 340 CONTINVOIR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	27/08/2026	L'an deux mil vingt-six, le mardi premier septembre, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian SAGET
Conseillers en exercice	11	
Présents	11	
Absents	0	
Pouvoirs	0	

Présents : Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Jean-Paul CAMBON, Nicole ROYER, Franck FLEURIOT, Nicolas BONNARDE, Laurence BONNARDE, Michèle MARY, Sébastien GAGER, Émilie JORY.

Michèle MARY a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 33-2026 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment son article L 5216-5,
Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

Organisme	Montant 2025	Proposition 2026
Comice du monde rural	50,00 €	50,00 €
Coopérative scolaire	150,00 €	150,00 €
Comité des fêtes	1 000,00 €	300,00 €
Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement	30,00 €	30,00 €
Association de la Bibliothèque de Hommes	200,00 €	200,00 €
Protection Civile 37	500,00 €	500,00 €
Campus des Métiers de l'Artisanat	80,00 €	160,00 €
Amicale des pompiers	350,00 €	350,00 €
Fondation du patrimoine	55,00 €	100,00 €

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉCIDE** d'attribuer aux organismes listés dans le tableau ci-dessus, le montant des subventions accordées pour 2026
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires au versement des dites subventions sont inscrits au budget primitif 2026.

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le

ID : 037-213700826-20260901-DCM_33_2026-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian SAGET



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le